



Rapport d'activité 2019

Assemblée générale 27 février 2020

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Un conseil d'administration de 10 personnes

Président : Ludovic Fouché ;

Vice-Président : Jean Pebayle ;

Trésorier : William Bouramoul ;

Secrétaire : Alain Guérineaud ;

Mireille Bousquet-Mélou,
Maxime Derrien, Hélène Durand,
Laura Fall, Philippe Lallement,
Emilie Mallet.

Nous n'oublions pas de remercier les administrateurs qui ont quitté le CA après avoir oeuvré de longues années pour le fonctionnement de l'association : Eric Leroy, Max Clogenson et Pascal Derache.

Une équipe de cinq salariés

- Oriane Hommet, coordinatrice ;
- Ismael Canoyra, responsable de la promotion du vélo auprès des entreprises ;
- Grégoire Ingrand, chargé de la formation et de la pédagogie ;
- Florian Van Eeden, animateur et technicien cycle ;
- Benjamin Marion, chargé de mission pour l'animation et le développement de la Maison Itinérante du Vélo de la rive droite (MIDV).

Trois volontaires en service civique ont complété l'équipe pendant le premier semestre : Tanguy Christien, Amélie Suteau et Rémi Capbern. Depuis la rentrée de septembre, Amélie Suteau effectue une alternance avec nous dans le cadre de son master en « communication, événementiel et relations publiques »

Nous l'avons indiqué l'an dernier : le changement de taille rapide de l'association induit des modifications importantes dans son fonctionnement interne et crée des besoins nouveaux. Nous avons bénéficié d'un DLA, dispositif local d'accompagnement, qui permet d'accompagner les structures d'utilité sociale dans leur démarche de développement de l'emploi. Les préconisations qui en ont découlé sont en cours d'intégration dans nos fonctionnements.

ADHÉRENTS

L'association compte 950 adhérents actifs en 2019 (à jour de leur cotisation).

LA COMMUNICATION

Le bulletin de Vélo-Cité, destiné aux adhérents, aux acteurs politiques, associatifs et médiatiques locaux, a paru cinq fois, tiré à 1 000 exemplaires. En parallèle il est envoyé sous forme électronique à 4 200 destinataires, disponible en consultation libre sur notre site et annoncé via les réseaux sociaux.

À l'occasion des 40 ans de Vélo-Cité, le n°150 paraît sous un nouvel habit. Nous espérons que vous l'apprécierez. Une nouvelle équipe prend en charge la mise en page. C'est l'occasion de remercier ici Mireille Bousquet-Melou et Daniel Dandreaux qui ont assuré ce travail pendant plus de 20 ans.

Notre compte Facebook est désormais suivi par plus de 4450 personnes (3 500 en 2018), il permet à ceux et celles qui s'y connectent de suivre l'actualité cycliste dans la Métropole. De plus les pages « Au Boulot à vélo », « Fête du vélo », et « Maison itinérante du vélo » promeuvent nos programmes spécifiques. Le compte Twitter compte 754 (458 en 2018) abonnés au-delà des frontières métropolitaines. Régulièrement, une newsletter est diffusée aux adhérents pour les informer de l'actualité de l'association et des événements locaux (4200 contacts). Le site internet www.velo-cite.org est toujours très consulté (entre 25 000 et 30 000 visites par mois), et nous nous efforçons d'y donner informations et conseils variés. L'actualité chargée ne nous a pas permis de travailler à la refonte du site pour notamment l'adapter à la consultation sur smartphone.

De nombreuses interviews et communiqués de presse ont été réalisés au fur et à mesure de l'actualité. La présence de Vélo-Cité dans les médias locaux (Sud-Ouest, France 3, Rue89, TV7, Direct Matin, 20 minutes, France Bleu Gironde, etc.) voire nationaux a été régulière et est devenue quasiment systématique lorsqu'un sujet traite du vélo en ville. Nous

avons continué à diffuser « Les carnets de route de Vélo-Cité » dans le journal Sud-Ouest, un lundi sur deux.

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES ET STATIONNEMENT VÉLOS

Vélo-Cité a maintenu son action de veille sur les aménagements cyclables de la Métropole. La plate-forme cyclofiches (www.cyclofiche.velo-cite.org) est en fonction depuis le 20 juin. Elle a recueilli 1 083 signalisations à fin 2019. Si de nombreux problèmes ont été résolus, il reste encore d'après nous trop de « non réponse ». Une nouvelle version devrait voir le jour en 2020 grâce à nos développeurs bénévoles.

Vélo-Cité a continué de délivrer des avis d'usagers sur les avant-projets d'aménagements qui lui sont soumis. L'association ne manque pas, comme elle l'a toujours fait, de s'exprimer sur les « ratés » que nous signalent nos adhérents.

EN 2019, VÉLO-CITÉ A ÉTÉ UN ACCÉLÉRATEUR DE DÉCISIONS

C'est notamment le cas pour la route de Toulouse où rien ne bougeait depuis des années. Suite à nos manifestations et nos demandes reprises par les médias, plusieurs projets sont sortis des cartons. S'agissant de ceux à moyen terme, nous continuons à réclamer quelques aménagements rapides pour pallier la désastreuse situation actuelle.

Autre exemple : la possibilité d'utiliser la voie centrale de la rue Lucien Faure, initialement prévue uniquement pour les bus. La Métropole a reconnu ses erreurs d'aménagements sur cette nouvelle voie où la circulation cycliste a été, sinon oubliée, du moins largement sous-estimée.

La sous-estimation récurrente des besoins d'infrastructures cyclistes est inquiétante, elle entre en conflit avec la volonté affichée de développer les modes de circulation alternatifs. Nous le constatons aussi dans les différents projets urbains tant sur la Rive droite que sur la Rive gauche et dans la plupart des communes de la Métropole où l'on continue à appliquer les mêmes formules d'espaces partagés entre piétons et cyclistes et de

pistes ou bandes cyclables, inadaptées à la croissance exponentielle du trafic.

En terme de stationnement ce n'est pas plus brillant. Nous attendons toujours des solutions de stationnements sécurisés dans les secteurs où cela manque. Entreprises, commerces, gestionnaires d'immeubles font globalement peu d'efforts pour proposer des stationnements corrects à leurs clients ou salariés.

FORMATION ET PÉDAGOGIE

Notre Vélo-école a fonctionné toute l'année avec 7 stages qui auront formé 59 stagiaires. Pour répondre à des demandes, 2 stages intensifs à destination des enfants ont été mis en place. Plusieurs interventions ont également eu lieu auprès des scolaires (écoles élémentaires et collèges).

Les ateliers « Remise en selle » destinés aux personnes qui appréhendent de faire du vélo en ville se déroulent toujours les deux premiers samedi du mois. L'encadrement est le même que pour la vélo-école. Il y a eu cette année 60 bénéficiaires.

Une session de formation nationale "Initiateur mobilité vélo" s'est déroulée à Bordeaux du 2 au 6 avril. Une nouvelle session est programmée en mai 2020.

PROMOTION DU VÉLO, ANIMATIONS ET PLAIDOYER

2019 a vu naître le plaidoyer "la Métropole à vélo" qui illustre 5 propositions ambitieuses présentées dans le cadre des élections municipales 2020. Une campagne d'engagement a été initiée auprès des candidats dès le mois d'octobre et se poursuivra en 2020. Une page de soutien a été publiée afin que la société civile puisse offrir une dimension citoyenne à notre programme (1 700 signataires).

En 2019 la **23e édition de la « Fête du Vélo »** s'est déroulée à Bègles. La richesse du programme proposé a été très appréciée de celles et ceux qui y ont participé.

Pour Vélo-Cité la « **Semaine de la Mobilité** » se déroule pendant tout le mois de septembre ! Nous avons mené pendant cette période 25 actions en direction des entreprises, des collectivités et du grand public. En supplément bien entendu de toutes les activités habituelles.

4 bourses aux vélos (BAV)

- 2 BAV habituelles sur les quais (avril et octobre) ;
- 1 BAV sur les quais rive droite (juillet) ;
- 1 BAV à Cenon (Place François Mitterrand).

Les animations traditionnelles (Cyclistes, brillez!, Ciné-débat, conférences, forums, etc.) ont eu lieu.

Au boulot à vélo !

Vélo-Cité accompagne aujourd'hui une cinquantaine d'entreprises ou d'administrations de la métropole bordelaise dans leur engagement en faveur du changement de comportements pour les déplacements domicile-travail. Nous y menons différentes actions en faveur du vélo : des actions de plaidoyer, d'information, de formation, de sensibilisation, d'animation qui trouvent de plus en plus d'écho auprès des responsables au sein des entreprises.

Un partenariat entre la Caisse des dépôts et Vélo-Cité a été signé pour trois ans, afin d'accompagner les salariés dans le déménagement prévu depuis le site administratif du quartier du Lac, vers celui d'Euratlantique.

Les interventions « Au boulot à Vélo ! » :

- 28 entreprises accompagnées et conseillées sur leur plan vélo
- 15 formations théoriques "Diapo-Cyclo"
- 10 formations pratiques "Rouler à vélo en ville"
- 12 ateliers de sensibilisation et de promotion
- 13 ateliers mécaniques
- 6 ateliers marquage Bicycode

La Maison itinérante du vélo et des mobilités de la rive droite (MIDV)

Rappelons que la MIDV tient des permanences dans les communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont. Nous y proposons 3 ateliers de réparation participatifs hebdomadaires, des formations vélo-école, remise en selle, de la sensibilisation, du marquage Bicycode, etc. Elle est également centre de ressource pour la promotion d'autres mobilités : transports en commun, auto-partage, covoiturage... La MIDV participe également à des événements organisés par les communes et les partenaires du territoire. À ce jour nous dénombrons 200 adhérents sur la rive droite. Les bénéficiaires de ces actions se comptent au nombre de 1500 (adhérents toutes origines géographiques confondues et grand public).

Enfin, n'oublions pas de mentionner ici pour les remercier chaleureusement les nombreux et indispensables soutiens apportés par nos adhérents et bénévoles sans lesquels de nombreuses actions ne pourraient exister.

Notre rapport d'activité 2019 complet sera consultable sur notre site dès sa parution.

Bon pour pouvoir

Vélo-Cité / Assemblée générale / 27 février 2020

- Mme. M. adhérent(e) de l'association Vélo-Cité*, donne pouvoir à :
- Mme. M. pour agir en mon nom lors des votes de l'Assemblée générale du 27 février 2020.

Fait à Le :

* Pour pouvoir être représenté.e, il faut bien sûr être adhérent.e, c'est à dire à jour de sa cotisation 2020 (dans le doute, appelez-nous : 05 56 81 63 89). La même condition s'applique à la personne qui vous représentera. Vous pouvez si vous voulez adresser votre procuration à un membre du CA : ils ont (bien sûr) tous réglé leur cotisation.

